

La trésorerie veut résister

Finances publiques. L'annonce, faite à la veille de l'été par le ministre de l'action et des comptes publics, de la réorganisation des services des finances publiques a laissé les agents désemparés. Le bras de fer commence.

Dans toute réforme, il y a la pré-sentation officielle, forcément soignée, et la réalité nettement plus terre à terre. La réorganisation des services des finances publiques qui devra être achevée pour le 1er janvier 2023 n'échappe pas à la règle. Sur les documents présentés par la Direction générale des finances publiques (DGFIP), la cartographie des implantations des services de trésorerie municipale semble faire progresser son maillage. Actuellement 42 communes accueillent des services de la DGFIP. L'hypothèse de la nouvelle organisation présentée aux services en juin, montre qu'il y aura à son achèvement 57 communes « avec un accueil de proximité ». 15 de plus donc. Mais il manque encore la fréquence et les heures d'ouverture de ces permanences. « La lettre de cadrage du ministre est très floue. Il n'y a aucune certitude sur les horaires d'amplitude et on ne sait même pas si ce seront des agents titulaires des finances ou d'autres prestataires qui viendront guider le public sur des bornes interactives », dénonce **Mathias Dupuis**, secrétaire général de l'union locale CGT.

Éclatement des services

Les syndicats et les agents concernés dénoncent un démantèlement déguisé. « Cette réorganisation, ça a été une douche froide. Nous n'avions pas trop d'illusions, car depuis les années 90 les finances publiques ont été les plus touchées par les suppressions de postes dans l'administration d'État. Mais ce qui nous est présenté est un démantèlement permanent. Il y a deux ans la trésorerie municipale d'Offranville a rejoint Dieppe. Maintenant il va falloir aller à Eu », explique **Jean-Marc Lacire**, responsable syndical

BIENVÊ - PUBLI
Défendons nos
Salaires -
Missions Collectiv.



Jean-Marc Lacire, responsable syndical CGT au service des finances publiques de Dieppe, aux côtés de Mathias Dupuis de l'union locale CGT, veulent défendre la trésorerie municipale dieppoise et éviter son transfert à Eu. (photo PN)

CGT aux finances publiques de Dieppe. « Le gouvernement argumente qu'il s'agit d'agir contre le désenclavement, nous y voyons le saucissonnage », poursuit-il. Le centre des finances publiques de Dieppe perdrait ses missions de trésorerie municipale et n'assurerait plus que la trésorerie hospitalière du Groupement hospitalier de territoire : c'est-à-dire le centre hospitalier dieppois et ses annexes à Eu, Luneray et Saint-Valéry-en-Caux mais aussi les Ehpad de Longueville-sur-Scie et Ervermeu. En revanche toute la trésorerie municipale de Dieppe et des communes alentour sera traitée à Eu.

« Tout ceci provoque une grande inquiétude

Des élus très concernés et inquiets

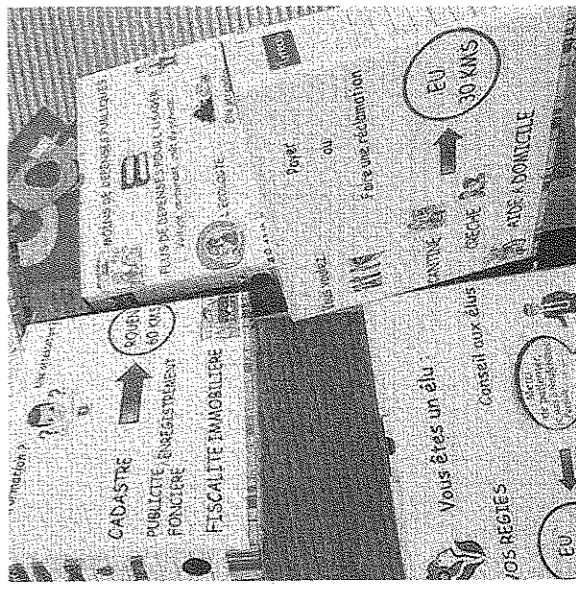
De nombreux élus du secteur ont écrit, le 27 juin dernier, un courrier commun à la directrice régionale des finances publiques. Cette longue lettre a été cosignée par Sébastien Jumel (député), Céline Brulin (sénatrice), Patrick Boulher (président de l'agglomération Dieppe-Maritime), Nicolas Langlois (maire de Dieppe), Laurent Jacques (maire du Tréport), Yves Derrien (maire de Eu), Jean-Yves Billoré-Tennah (maire de Tôtes), Guy Sénécal (maire d'Arques-la-Bataille), Michel Lejeune (maire de Forges-les-Eaux) et Xavier Lefrançois (maire de Neufchâtel-en-Bray).

Le courrier rappelle que la réorganisation vise « sur notre territoire, les trésoreries de Eu, Blangy-sur-Bresle, Aumale, Forges-les-Eaux, Neufchâtel-en-Bray, Ervermeu et Dieppe ». Il détaille aussi les missions exécutées aujourd'hui, à savoir : « la gestion budgétaire et comptable des collectivités locales et de leurs établissements publics, des hôpitaux et de certains offices publics de l'habitat. Elles sont également compétentes pour le recouvrement des impôts et offrent aux particuliers un accueil fiscal de proximité qui permet aux usagers d'obtenir une réponse aux questions les plus fréquentes en matière fiscale, et leur assure une prise en charge de leur dé-

Les élus sollicitent donc un rendez-vous au plus vite à la rentrée de septembre pour une information « dans le détail les tenants et aboutissants de ce projet et ses conséquences clés-frées sur la présence humaine de la DRFiP sur notre territoire ».

UNE TENDANCE LOURDE

La réorganisation annoncée des services locaux des finances publiques fait écho à d'autres qui se sont déjà traduites par une réduction notable de la proximité avec le public. À Dieppe, l'accueil physique de la sous-préfecture est réduit à la portion congrue comme à la Caisse d'allocations familiales ou à Pôle emploi où seuls des rendez-vous pris à l'avance sont honorés. La Poste de Janval a fermé et rouvrira sous la forme d'une agence municipale en septembre. Sans oublier la Banque de France fermée depuis plusieurs années et aussi le net recul du nombre d'agents de la Sécurité sociale, de l'Urssaf et de la Carsat.



Des pancartes très explicites sur les futures distantes des services fiscaux